



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 19
Voix favorables : 19
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/12/2023

DELIBERATION
n° CA 2023 – 84-e

*Compte rendu des décisions prises par le Président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Direction des Ressources Humaines)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 12/12/2023
 DELIBERATION n° CA 2023 – 84-e
 Compte rendu des décisions prises par le Président
 en application des délégations consenties par le conseil d'administration
 (Direction des Ressources Humaines)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
21/07/2023	Autres contrats, conventions, accords		Convention ENSFEA et Université UT Capitole (heures d'enseignement M.CINCON Xavier)
06/11/2023	Autres contrats, conventions, accords		Décision du président : prime de fin d'année pour les agents contractuels BIATSS
06/11/2023	Autres contrats, conventions, accords		Décision du président : prime versée à l'ensemble des personnels titulaires et contractuels
09/11/2023	Autres contrats, conventions, accords		Convention ECOLE INGENIEUR PURPAN et Université UT Capitole (heures d'enseignement DELBRUEL Benoit)